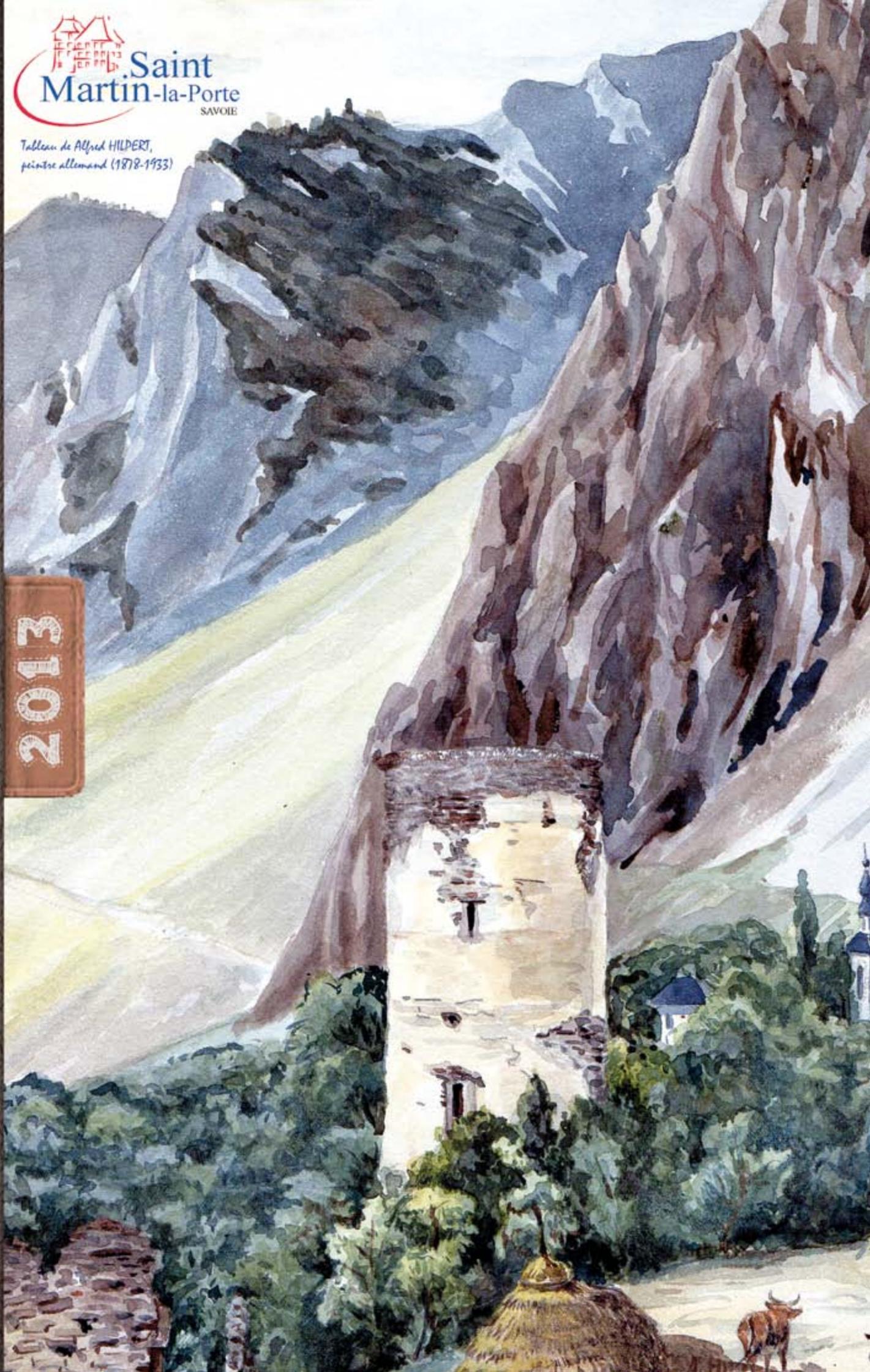


*Tableau de Alfred HILPERT,  
peintre allemand (1878-1933)*

2013



2013 se termine et une nouvelle page du livre de la vie se tourne, ponctuée par les joies et les peines, les soucis, les tracas et les difficultés en tous genres.

J'aurai d'abord une pensée pour ceux qui, cette année, nous ont quittés, laissant des personnes seules ou des maisons vides, ceux qui supportent avec courage la maladie ou le handicap, ceux qui ont perdu leur emploi, ou ne parviennent pas à en trouver et qui, pour cette raison, doivent s'expatrier. St Martin, jadis si fier de son groupe scolaire et de ses quatre classes, n'en compte désormais plus que deux.

Comme en réaction à cet état de fait, la natalité a, cette année, « explosé » : neuf bambins sont nés et plusieurs jeunes couples ont décidé de s'installer au lotissement « la Touvière ».

Gageons que les travaux du Lyon-Turin prévus pour le printemps prochain, draineront de nouvelles familles vers nos habitations et appartements libres.

Soutenir l'emploi, améliorer la vie de chacun, préserver le patrimoine, rendre la commune attrayante, tel a été le sens de notre action durant six ans.

Je remercie très sincèrement les adjoints qui n'ont ménagé ni leur temps ni leurs efforts et tous les collaborateurs qui ont permis les nombreuses réalisations.

Plusieurs projets difficiles ont pu être menés à bien, tels le PLU, la dénomination des rues et la numérotation des immeubles.

D'autres travaux importants ont pu être engagés rapidement grâce à l'aval des propriétaires fonciers : à la Touvière, les maisons remplacent peu à peu les gerbiers d'autrefois, près du pont Ramina, la microcentrale des Encombres produira bientôt de l'électricité avec l'eau qui jadis actionnait les moulins à farine ou huile de noix.

Merci aussi à tous ceux qui, par leur savoir-faire et leur disponibilité, participent à la restauration du patrimoine, au fonctionnement de la bibliothèque et à la bonne marche des multiples associations du village.

C'est avec l'aide et la compétence de tous que St Martin demeurera une commune vivante.

Bonne et heureuse année à tous ■■■

Jean-Pierre Bernard

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

### DEPENSES

1-Charges à caractère général	171 395,69 €
2-Charges de personnel	200 270,79 €
3-Charges gestion courante	177 233,48 €
Charges financières	0,00 €
Autres charges	473 600,16 €

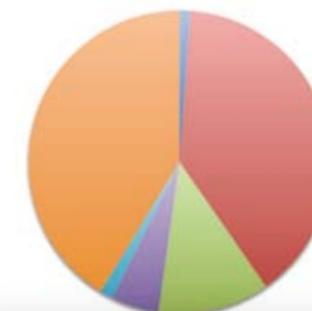
**TOTAL BALANCE** 1 022 500,12 €  
1 153 309,58 €



### RECETTES

1-Produits des services, du domaine	25 489,34 €
2-Impôts et taxes	852 220,00 €
3-Dotations et subventions	258 987,98 €
4-Produits de gestion courante	110 243,44 €
5-Autres produits	31 185,23 €
6-Excédent antérieur reporté	897 683,71 €

**TOTAL BALANCE** 2 175 809,70 €



## Informations

### Mairie

Horaires d'ouverture :  
Lundi, jeudi : 8h-12h / 13h30-17h30  
Mardi, mercredi : 8h-12h  
Vendredi : 8h-12h / 13h30-16h30

### Services administratifs :

Téléphone : 04 79 56 50 03  
Fax : 04 79 59 29 15  
E-mail : [mairie-smlp@wanadoo.fr](mailto:mairie-smlp@wanadoo.fr)  
Site internet : [smlp.fr](http://smlp.fr)

### Bibliothèque municipale :

Téléphone : 04 79 20 49 23  
E-mail : [bibliotheque-smlp@orange.fr](mailto:bibliotheque-smlp@orange.fr)  
Ouverture au public :  
Lundi, mercredi et vendredi : 17h30-19h

### Ecole primaire :

Téléphone : 04 79 56 67 62

### Electricité : Synergie Maurienne

Téléphone : 04 79 56 50 66  
Astreinte et dépannage en dehors des heures de bureau : 06 81 47 72 75

### Sirtomm déchetterie de St Julien Montdenis

Tel : 04 79 59 63 52  
Horaires d'ouverture  
du lundi au samedi : 8h00-12h00 / 14h00-17h30

**Gendarmerie** Samu **Pompiers**  
Tel = 17 Tel = 15 Tel = 18

## Sommaire

Editorial du Maire	2
Budget communal	3
Travaux et vie communale	4 à 17
La bibliothèque	16
Les enfants de l'école	18 à 20
Associations	21 à 31
Les Pompiers	32
Intercommunalité	34 à 35
Synergie Maurienne	36
Lyon Turin Ferroviaire	37
Etat civil	38 à 39

Crédit photos :  
Mairie de St Martin, Associations,  
Couverture : G. Duverney-Pret

Imprimerie SALOMON/ROUX - 04 79 64 00 62  
SAVOIE - FRANCE - 16264-0113

### Mise à disposition des bennes à Encombres :

Du mardi 01 avril au lundi 07 avril : 2 jours à La Villette et le reste de la semaine au chef-lieu.  
Du mardi 01 juillet au lundi 07 juillet : 2 jours à La Porte et le reste de la semaine au chef-lieu.  
Du mardi 30 septembre au lundi 06 octobre : 2 jours à La Villette et le reste de la semaine au chef-lieu.

## SECTION D'INVESTISSEMENT

1-Travaux effectués	881 207,75 €
2-Avance budget lotissement	338 248,86 €
3-Sortie d'actifs	25 001,81 €
4-Transfert excédent Synergie	319 452,01 €

**TOTAL BALANCE** 1 563 910,43 €  
-568 111,60 €



1-Excédent capitalisé	604 696,01 €
2-Dotations, fonds divers	52 585,63 €
3-Subventions d'investissement	128 729,28 €
4-Actifs et amortissements	209 787,91 €

**TOTAL BALANCES** 995 798,83 €  
585 197,98 €



## Travaux de l'année

### Les principaux travaux en 2013

#### La Villette

- Pour remédier au phénomène d'ensablement récurrent de la citerne d'eau non potable en haut de la Villette, un bac de décantation est construit en amont de celle-ci. Le travail du garde-vannes sera ainsi facilité. Merci aux propriétaires des terrains qui ont permis cette réalisation.

*Entreprise : MTP Truchet Michel.*

- La création du parking vers l'ancienne école a supprimé l'espace pour les enfants. Celui-ci a été remplacé par une aire de jeux aménagée sur un autre site, avec piste cyclable et cabane en bois multi-activités.

*Entreprise : Jamen.*

- A la demande des habitants de la Villette, gênés par la vitesse excessive des véhicules, des îlots et ralentisseurs de vitesse ont été installés dans la traversée du hameau, Route des Alpagnes. Le projet a été conçu par le TDL, réalisé par *'Entreprise Martoia'*, et financé par la commune.

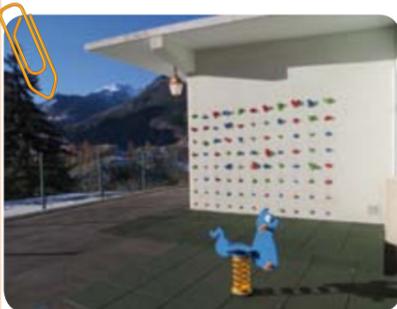


#### La Porte

- Chapelle Notre-Dame de Bonsecours : *'Entreprise Atelier C'* a refait le crépi intérieur du mur ouest très endommagé par des infiltrations d'eau. Cette humidité permanente a détérioré l'autel et le retable. Les peintures intérieures ont également été reprises.

Des bénévoles ont mis en œuvre « leur savoir faire », dans la restauration de cette chapelle et ceci sans compter leurs heures et leurs efforts.

Robert Traversaz a rénové l'encadrement de la porte, Edouard Traversaz a refait une nouvelle porte en mélèze. Charles Bois et Edouard Traversaz se sont chargés du travail minutieux de démontage pour la durée des travaux et la remise en place de l'autel et du retable.



- L'aire de jeux de la Porte, dans la cour de l'école, a été équipée d'un mur d'escalade par un professionnel de la montagne et parent d'élève, Thomas Pietrzyk, d'un « canard » pour les petits et d'une piste cyclable.

- Restauration des peintures de l'oratoire, route de la Balme, par *'Entreprise Atelier C'*



#### Mollardurand

- Les travaux d'aménagement et de viabilisation de la 2<sup>nd</sup>e tranche du lotissement de la Touvière sont terminés (*Entreprise Truchet*). 12 lots sont vendus ou réservés sur 17 et 5 maisons sont en construction.



#### St Martin, chef-lieu

- Un parking de 7 places a été créé rue du Four aux Champs. Les travaux ont été exécutés par *'Entreprise Manno'*.

- Cet automne tous les containers semi enterrés (poubelles), 15 au total, ont été installés pour une mise en service mi-décembre. L'enrobé posé autour facilitera l'accès et le déneigement.

*Entreprise MTP Truchet Michel*



- *'L'Entreprise Mauro Maurienne'* a réalisé les travaux de restructuration des réseaux humides du Bettay et d'une partie de la rue de la Combe. Toutes les canalisations d'eau potable et non potable, en fonte ou acier, ont été changées afin de supprimer les micros fuites. Les égouts en buse béton non étanches aux eaux parasites ont été remplacés par des tuyaux PVC.

Les canalisations de récupération des eaux pluviales ont été redimensionnées afin d'éviter les débordements lors de gros orages.

La deuxième tranche de travaux sera réalisée à partir du mois de mars 2014, par la même entreprise.

Maître d'œuvre : *Bruno Charvin*

- Salle polyvalente : l'isolation intérieure posée, les bardages translucides changés, la salle de sport est terminée.

Après moult désagréments dus à la découverte d'amiante dans la colle du carrelage, la rénovation des vestiaires a enfin démarré avec 5 mois de retard.

Coût du désamiantage : 20 750 € TTC pour 80 ml de plinthes et 30 m<sup>2</sup> de faïence  
Les entreprises actuellement sur le chantier : maçonnerie, démolition : *Julliard*, plâtrerie peinture : *Rocchetti*, menuiserie : *Nicoletti*, sols collés : *Burrot*, sanitaires : *Plaisance B*, électricité : *Cortèse F*, serrurerie : *Reffet J*.

Maître d'œuvre : *Mr Michelland, architecte*

Ce retard a considérablement gêné les équipes de basket et autres sports et engendré un coût supplémentaire des travaux.

Toutes nos excuses aux utilisateurs habituels du gymnase.



**Petits travaux :**

- Pose d'un caniveau, au pied du hameau, rue Ste Anne
- Traçage des parkings à la Villette
- Réparation de la cheminée fendue et dégradée de la salle des fêtes, pose d'un nouveau chapeau d'un poids de 450 kg. Restauration de celle de la Fruitière.
- Pose d'un caniveau sur la Route de la Salette
- Aménagement du sentier entre les maisons Richard et Moulin aux Magnins
- Réfection de la partie dégradée du clocher et du toit de la chapelle de la Salette,
- Pose de glissières sur la route des Magnins : 112 ml
- Remplacement du moteur des cloches de l'angélus.

**Autres chantiers :****Maîtrise d'ouvrage RTE (Réseau de Transport d'Electricité)**

Depuis 2011, d'importants travaux ont été entrepris par RTE sur la ligne 400 000 volts dans la vallée des Encombres. La piste a été fortement dégradée par le passage d'engins lourds. Les riverains ont souffert de la poussière et du bruit. Une compensation s'imposait. Après de fermes négociations, Monsieur le Maire a obtenu une réparation sérieuse et pérenne de cette voie d'accès aux chalets et alpages : la pose d'un bicouche entre la Planchette et la Saussaz. Commencés en septembre, les travaux ont été difficiles à cause du trafic, du non-respect par certains du travail fait et de la divagation d'animaux. Interrompus par la pluie et la neige, ils n'ont pu se terminer et reprendront au printemps.

La commune a financé la pose du goudron dans certains virages difficiles.

*Entreprise Eiffage*

**Maîtrise d'ouvrage Synergie Maurienne**

Le câble haute-tension, qui alimente en électricité les chalets de la Planchette, a été mis en souterrain au départ de Beaune.

*Entreprise : Truchet*

**Maîtrise d'ouvrage TDL (Territoire de Développement Local)**

Après éboulement, le mur de soutènement de la route CD 219, rue de la Maison Blanche, derrière l'école a été refait.

*Entreprise : Truchet*

Mandaté par le Conseil Général, le TDL a construit un mur entre l'abri bus et le CD219 à Mollardurand, pour la protection des transports scolaires.

**Travaux divers effectués par les agents techniques**

En plus de leurs travaux quotidiens d'été, l'accompagnement des jeunes pendant 6 semaines, le déneigement l'hiver, les agents communaux ont réalisés quelques travaux spécifiques :

- Pose des poteaux et panneaux de rues : 126 plaques de rue
- Diffusion des courriers comportant les plaques de numéros d'immeuble : 437
- Dallage du sol du four communal de la Porte
- Réfection d'une partie du pavé du chemin de Barnabas, au niveau des Cours.
- Installation des jeux à la Villette
- Etc... ■■■

**E**lections municipales (23 et 30 mars 2014).  
La loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires a largement modifié les modalités électorales dans notre commune.

**II - L'élection des conseillers municipaux :**

Le corps municipal se compose du conseil municipal, du maire et d'un ou de plusieurs adjoints. Le nombre de conseillers municipaux à élire reste fixé à 15 pour notre commune comprise entre 500 et 1.499 habitants.

**A – Déclaration de candidature obligatoire.***1. Présentation des candidats :*

A compter des prochaines élections, la déclaration de candidature est obligatoire au premier tour de scrutin pour tous les candidats et, au second tour, pour les candidats qui ne se sont pas présentés au premier tour. Toutefois, seuls peuvent se présenter au second tour les candidats présents au premier tour, sauf si le nombre de candidats au premier tour est inférieur au nombre de sièges à pourvoir.

Ainsi, les candidats présents mais non élus au premier tour n'ont pas à déposer une nouvelle déclaration de candidature pour le deuxième tour. De plus, si le nombre de candidats inscrit au premier tour est supérieur au nombre de sièges à pourvoir, aucun nouveau candidat ne pourra se présenter au second tour.

Les candidats peuvent se présenter de façon :

- isolée : le candidat dépose seul sa déclaration ;
- ou groupée sur des listes complètes ou non (il n'y a aucune obligation de parité).

Exemple : Notre commune doit élire 15 conseillers municipaux :

- 1 liste complète est déposée (soit 15 candidats) ;
- 1 liste comportant 3 candidats est déposée ;
- 2 candidatures isolées.

*Seules ces 20 personnes pourront recevoir des votes et être candidates.*

*2. Contenu de la déclaration :*

La déclaration est réalisée avec un imprimé Cerfa qui indique expressément les noms, prénoms, sexe, date et lieu de naissance, domicile et profession du candidat et comporte sa signature. Elle est assortie des documents officiels qui justifient qu'il satisfait aux conditions suivantes :

- avoir 18 ans révolus ;
- être électeur de la commune de Saint-Martin-la-Porte ou inscrit au rôle des contributions directes au 1er janvier de l'année de l'élection.
- Autres précisions pour candidat ressortissant d'un état membre de l'Union Européenne.

Un décret devrait préciser le cas des déclarations groupées.

### 3. Dépôt de la déclaration :

La déclaration doit être déposée à la préfecture de Chambéry ou à la sous-préfecture de Saint Jean de Maurienne :

- pour le premier tour : du vendredi 14 février 2014 au jeudi 06 mars 2014 du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00 (18h00 le jeudi 06 mars 2014) ;

- pour le second tour, le cas échéant, du lundi 24 mars 2014 au mardi 25 mars 2014 de 8h30 à 16h00 (18h00 le mardi 25 mars 2014).

Lors du dépôt de la déclaration, il doit être délivré un récépissé.

#### B - Scrutin majoritaire.

Les membres du conseil municipal sont élus au scrutin plurinominal majoritaire, avec panachage. Le scrutin peut se dérouler en deux tours. Les suffrages sont décomptés individuellement par candidat et non par liste.

Pour être élu au 1er tour, le candidat doit réunir la majorité absolue des suffrages exprimés et un nombre de suffrages égal au quart des électeurs inscrits.

L'élection au second tour a lieu à la majorité relative, quel que soit le nombre de votants. Si plusieurs candidats obtiennent le même nombre de suffrages, l'élection est acquise au plus âgé.

#### C - Vote des électeurs.

Le jour du scrutin, sont affichés les noms et prénoms des personnes candidates (qui ont déposé une déclaration de candidature et en ont reçu récépissé).

Les électeurs peuvent déposer dans l'urne des bulletins comportant un nombre inférieur ou supérieur de candidats qu'il n'y a de conseillers à élire. Ainsi, les électeurs peuvent rayer des noms, ajouter des candidats déclarés. Ils peuvent voter pour un candidat isolé ou une liste complète, incomplète...

Les derniers noms inscrits sur les bulletins au-delà du nombre de conseillers à élire ainsi que les noms des personnes qui n'étaient pas candidates ne sont pas comptabilisés.

## II - L'élection des conseillers à la Communauté de Communes Maurienne Galibier :

Les conseillers communautaires ne sont pas élus en même temps que les conseillers municipaux.

Le nombre de conseillers communautaires de Saint-Martin-la-Porte composant l'organe délibérant de la Communauté de Communes Maurienne Galibier est de 3.

Nul ne peut être conseiller communautaire s'il n'est conseiller municipal. Ils sont élus pour la même durée que les conseillers municipaux de la commune (6 ans) et renouvelés intégralement à la même date que ceux-ci.

Les conseillers communautaires sont les membres du conseil municipal désignés dans l'ordre du tableau. Les conseillers ne seront donc connus qu'à l'issue de la première séance du conseil municipal, après l'élection du maire et des adjoints.

Les membres du conseil municipal sont classés dans l'ordre du tableau selon les modalités suivantes : après le maire, prennent rang les adjoints puis les conseillers municipaux. Ainsi, le maire sera toujours désigné conseiller communautaire.

Les adjoints prennent rang selon l'ordre de leur élection.

Pour les conseillers municipaux, l'ordre du tableau est déterminé :

- entre conseillers élus le même jour, par le plus grand nombre de suffrages obtenus ;
- et, à égalité de voix, par priorité d'âge.

Les 3 conseillers communautaires de Saint-Martin-la-Porte seront donc le Maire et les 2 premiers adjoints (ou le 1er conseiller municipal dans l'ordre du tableau si un seul adjoint est élu).

Les communes (comme Saint-Martin-la-Porte) qui ont 2 conseillers et plus n'auront pas de suppléant. Le conseiller absent pourra confier une procuration à l'un de ses collègues conseillers communautaires.

## III - L'élection des délégués communautaires dans les syndicats intercommunaux.

Les règles restent inchangées. Le nombre de délégués est toujours déterminé par les statuts et les délégués sont élus par le conseil municipal au scrutin secret et à la majorité absolue.

*Renseignements complémentaires (dont formulaire de candidature) en mairie ou avec lien suivant : <http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Etre-candidat>. ■■■*

## Les conteneurs semi-enterrés

Après la haute-vallée et les stations, les conteneurs sont à Saint-Martin...

Comme prévu, la fin de l'année 2013 sera marquée par une nouvelle évolution du mode de collecte des déchets sur le chef-lieu de Saint-Martin-la-Porte. En effet, le SIRTOMM (Syndicat Intercommunal de Ramassage et Traitement des Ordures Ménagères de Maurienne), après avoir équipé la quasi-intégralité des stations touristiques ainsi que quelques communes de la vallée, a procédé en septembre à l'installation de conteneurs semi-enterrés (CSE) sur St Martin ainsi que sur l'ensemble du canton.

Ces CSE ne manqueront sûrement pas de susciter de nombreuses questions auxquelles cet article va d'ores et déjà tenter de répondre.

### Pourquoi des conteneurs semi-enterrés ?

Depuis 2004, le SIRTOMM s'est lancé dans une campagne d'équipement en

CSE des secteurs connaissant de fortes variations de population, comme les stations touristiques. Il n'était pas rare de voir la fréquence des collectes multipliée par 7, durant la saison d'hiver. Après avoir fait la preuve de leur efficacité et engendré des économies dans les coûts de collecte, les CSE sont donc généralisés aussi en vallée.

### De nombreux avantages

Les CSE proposent un stockage en profondeur et non plus en surface, comme cela était le cas avec les bacs roulants. Ainsi, un conteneur de 5m<sup>3</sup> remplace environ 7 bacs de 750 L. Par conséquent, si le volume de stockage est augmenté, ce sont les tournées qui vont diminuer.

Le stockage en profondeur permet également de supprimer les nuisances olfactives puisque la température reste stable, contrairement aux bacs roulants susceptibles de chauffer au soleil ...

Enfin, le CSE offre une amélioration esthétique, s'intégrant mieux dans

le mobilier urbain, et pratique, car il deviendra difficile à une bourrasque de faire bouger ou basculer ces mastodontes de 5T !

### Une contrepartie

Le passage aux CSE implique l'abandon d'une habitude confortable : disposer d'un bac relativement près de chez soi, et accepter de faire un peu plus de distance pour déposer ses déchets, selon le principe de l'apport volontaire.

En effet, compte-tenu du coût unitaire d'un conteneur (environ 3500 €HT), le remplacement point par point des bacs par un CSE serait économiquement déraisonnable.

Par ailleurs, les implantations obéissent à une logique de production d'ordures ménagères par secteur, ainsi qu'à des impératifs techniques (disponibilité foncière communale, absence de réseaux souterrains, possibilité d'accès et de stationnement pour le camion de collecte)

Voilà pourquoi certains habitants seront amenés à effectuer plus de distance que d'autres : sans effort collectif, il n'y a pas d'optimisation.

### Les CSE implantés seront de 3 types :

CSE à couvercle gris pour ordures ménagères : les ouvertures sont dimensionnées pour recevoir des sacs allant jusqu'à 100 L. Ces sacs doivent être bien fermés.

CSE à couvercle jaune pour emballages recyclables et papiers : les ouvertures sont réduites de manière volontaire. En effet, contrairement aux OM, il faut introduire vos emballages recyclables et papiers un par un ou pliés, pour simplifier le travail au centre de tri.

CSE à opercule (rosette) noir pour pots, bouteilles et bocaux en verre : là encore,



les ouvertures sont plus petites pour éviter une pollution par des déchets autres que des contenants en verre.

Les objets trop gros ou non adaptés aux CSE doivent être déposés à la déchetterie de St Julien ou à celle de St Michel.

### Collecte et développement futur

La mise en service des CSE est prévue mi-décembre, dès que l'ensemble des CSE du canton sera opérationnel, notamment ceux de Saint-Michel et de Saint-Martin-d'Arc.

Préalablement à cette ouverture, une ambassadrice du tri passera dans vos foyers afin de répondre à vos interrogations, vous rappeler les consignes de tri et vous remettre des sacs pour stocker emballages, papiers et bouteilles.

Enfin, concernant les hameaux de la Villette, de la Porte et de Mollardurand, leur équipement en CSE se fera ultérieurement afin de pouvoir réaliser un circuit complet avec les hameaux et communes associées de Saint-Michel, qui restent en bacs roulants également cet hiver.

### Emplacements de collecte des déchets ménagers et assimilés du chef-lieu

Les lieux d'implantations des CSE sont les suivants :

- A la Buffette, Chemin des Acacias
  - Au lotissement de la Tour, Rue de la Tour
  - Derrière l'école, Route de la Salette
  - A la Miséricorde, Route de St Martin
  - Au pont des Magnins, Route des Granges
- Soit au total 15 CSE.

Le choix des sites d'implantation des CSE par le Sirtomm a été étudié et décidé en accord avec la municipalité.

En 2012, 1270 CSE ont été installés en Maurienne. ■■■



Comme nombre d'édifices baroques, notre église paroissiale a longtemps été dépourvue de vitraux, le Concile de Trente ayant voulu que la lumière naturelle pénètre dans les édifices pour permettre aux fidèles de suivre le déroulement des offices, missel en mains. Seules, quelques églises ont suivi à la lettre le dit Concile (peut-être aussi par manque de financement !).

La position de l'Eglise a changé, avec l'arrivée de l'électricité et l'essor de l'éclairage artificiel.

C'est dans ces conditions que des vitraux, avec représentation de saints, ont été installés à la place des fenêtres dans le chœur et dans la nef de l'église, en 1927. Le maire était Marius Gros et le curé Laurent Burdin.

La verrière située au sud du chœur représente Sainte Cécile, patronne des musiciens. Elle domine les anciens bancs des « chantres ». Autres motifs : le St Curé d'Ars, St Laurent, Ste Jeanne d'Arc, Ste Thérèse de Lisieux et bien sûr St Martin.

La création et la pose de ces vitraux ont été réalisées par l'atelier BESSAC de Grenoble, dans un style proche des réalisations du XIXème siècle.

Une nouvelle verrière est installée en 1950 sur la façade au droit des fonds

## Les vitraux de l'église

baptismaux rénovés sous le mandat de Alexis Gros maire et Félix Excoffier, curé de la paroisse. Le maître verrier : l'Atelier Montfollet de Grenoble.

En 2012 - 2013, dans un souci d'équilibrer la façade principale de l'église et de protéger les œuvres d'art situées dans l'axe du rayonnement solaire d'été, deux vitraux sont créés et remplacent les fenêtres basiques. Après consultation d'expert dans le domaine et avis du maître verrier de l'Atelier Berthier-Bessac, les motifs choisis s'harmonisent avec les vitraux existants et diffusent une douce lumière teintée de bleu et d'orange.

Celui des tribunes représente la vierge, et celui de la montée d'escalier, la cérémonie de la confirmation.

Parlant de son art, le maître verrier Christophe Berthier déclare : « *ma réflexion me porte à penser que si le travail a toujours raison d'être, c'est en tant qu'art architectural contemporain au-delà de la simple image et du pastiche; je crée mes projets avec la volonté de peindre la lumière dans la recherche d'une harmonie entre le vitrail, la lumière recréée et l'architecture.* »



Le maître verrier est un vrai passeur de lumière.

Pierre Bois

## La Savoie labellisée « département fleuri »



**E**n 2012, St Martin a été labellisé « **une fleur** ». Ce n'est pas le résultat d'un objectif, mais, depuis plusieurs années, le fruit d'un travail répété, soigné, la volonté de fleurir, embellir et apporter des couleurs au village.

Parallèlement aux plantations saisonnières (printemps, été, automne), des espaces durables sont créés, jardins moins gourmands en eau et en main d'œuvre hebdomadaire. Chaque année, la surface de ces espaces pérennes est en augmentation, la commune s'adapte aux réalités économiques et écologiques.

Une première fleur ça se mérite et impose exigence et réflexion aux acteurs du fleurissement.

Avec 47 Communes labellisées de 1 à 4 fleurs, des jardins associés, des sites et monuments historiques, des jardins et parcs urbains, des jardins botaniques alpins, des prairies fleuries, un patrimoine végétal naturel largement protégé, le département de la Savoie a misé depuis longtemps sur ce capital vivant pour nourrir son offre touristique et pour communiquer sur le thème du monde végétal.

Le 15 octobre dernier, le département de la Savoie a eu l'honneur de se voir décerner le label « **Département fleuri** » par le Ministère du Tourisme, sur proposition du Conseil National des Villes et Villages Fleuris. Le fleurissement contribue aux actions menées par le Conseil Général avec les collectivités locales en faveur de la gestion du foncier, la qualité des eaux et de l'environnement, la protection de paysages d'exception. A cet égard, depuis plus de 20 ans le Conseil Général s'est engagé dans une politique environnementale très ambitieuse dont le fleurissement est un des volets.

*En 2012, seulement 16 départements en France, étaient labellisés. Félicitations.*

### Les maisons fleuries

La commission environnement, lors de son passage a remarqué les efforts réalisés par plusieurs d'entre vous tant au niveau des fleurs que des aménagements paysagers. Elle tient à remercier tous ceux qui collaborent à l'amélioration du cadre de vie de la commune.

Les impressions des touristes et promeneurs sont très flatteuses et encourageantes pour la commune.

### Villas

**DELEGLISE Alain**  
BOIS Denis  
BELAROUCI Nathalie  
DUFOUR Yves  
LIENARD Rebecca  
MICHELLAND Odile

### Balcons

**CHOY Emmanuelle**  
ASSIER Aimé  
BERNARD Alain  
LAOUACHERIA Azedine  
RATEL Lucien



### Décor floral sur voie publique

**SANCHEZ David**  
COLLOMBET Alain  
DUBOIS Léopold  
POMMARD Alain

### Chalet d'alpage

**LAZARD Anne Marie**  
DELEGLISE Jean Pierre pour l'Auberge  
du Randonneur

*Mention spéciale pour Daniel RICHARD  
et Alain BUISSON primés par le jury départemental.*



## L'Ambroisie

La commune de St Martin est sur la liste des sites ayant fait l'objet de repérages de plants d'ambroisie, depuis l'année 2009. Si cette plante pousse sur votre propriété vous devez l'éliminer, si vous voyez des plants pousser sur des talus, le signaler en mairie.

Voici quelques informations concernant cette plante.

### Une plante invasive et coriace

L'ambroisie est une plante annuelle, originaire d'Amérique du Nord. La région Rhône Alpes subit l'invasion de cette plante qui se développe indifféremment sur les terrains en friches, les chantiers, les linéaires des infrastructures routières et ferroviaires, les berges de rivières, les terrains agricoles ou résidentiels.

### Une plante à éradiquer

Un pied d'ambroisie peut libérer plusieurs millions de grains de pollen en une seule journée facilement aéroportés jusqu'à 40 km. L'éradication totale semble difficile mais il est possible de limiter sa prolifération par arrachage ou fauchage avant sa floraison qui a lieu généralement en juillet, août.

### L'ambroisie, comment la reconnaître :

A l'âge adulte :

- Hauteur : entre 30 et 120 cm
- Tige rougeâtre et velue, feuilles très découpées, minces
- Fleurs jaune en forme d'épis

### Une plante allergisante

Entre 6 et 12 % des habitants de Rhône Alpes seraient concernés par les allergies au pollen d'ambroisie durant l'été.

Les symptômes les plus courants sont :

- Les rhinites
- Les conjonctivites
- La trachéite
- L'asthme
- L'urticaire
- L'eczéma

### Un coût sanitaire considérable :

L'ARS Rhône Alpes (Agence Régionale de Santé) a analysé, avec ses partenaires, les données environnementales et médico-économiques.

Le nombre de personnes touchées et le coût des traitements engendrés, montrent que le problème de santé posé par l'ambroisie n'est pas anecdotique.

Pour la saison 2011, sur notre région, l'estimation varie de **194 500 à 258 700 personnes** concernées pour **un coût en soins ambulatoires allant de 14,2 à 20 millions d'euros**.

D'après le suivi réalisé par l'ARS Rhône Alpes, entre 2008 et 2011, la population concernée a augmenté de 70 % et les dépenses liées à l'ambroisie de 90 %.

Il est estimé qu'une personne sur 10 est allergique à cette plante.

### La réglementation :

L'arrêté préfectoral relatif à la lutte contre l'ambroisie du 23 mai 2007 prescrit aux propriétaires, locataires, ayants droit ou occupants à quel titre que ce soit :

- de prévenir la pousse de plants d'ambroisie,
- de nettoyer et entretenir tous les espaces où pousse l'ambroisie

### L'ambroisie est très surveillée par :

- L'Observatoire de l'ambroisie
- Le Réseau National de Surveillance Aérobiologique (RNSA)
- Les Agences Régionales de Santé (ARS)
- Les collectivités territoriales etc..

Pour en savoir plus : [www.ambroisie.info](http://www.ambroisie.info)

**AMBROISIE attention! ALLERGIES**

Une plante à l'origine d'ennuis de santé

Des troubles allergiques multiples et graves pour les personnes sensibles...

pollen allergisant transporté par le vent

ça gratte  
KHNITE 90%

je pleure  
CONJONCTIVITE 75%

je tousse  
TRACHÉITE, ASTHME 50%

ça démange  
URTICAIRE ET ECZÉMA 20%

ça pique

... et des conséquences économiques :  
• baisse de forme • achat de médicaments  
• consultations médicales • arrêt de travail • hospitalisation

**VOUS DEVEZ AGIR**  
**POUR PRÉVENIR SON INSTALLATION ET LA DÉTRUIRE**

**TP Manno**

Terrassement - VRD - Maçonnerie  
Rue de la Goratière - ZI du Pré de garde II  
73300 St Jean de Maurienne  
Port : 06 60 80 72 34 / 06 61 40 96 94  
Tél. : 04 79 59 90 69  
Fax : 04 79 59 61 55  
E-mail : tpmanno@orange.fr  
Sret : 429 723 307 00030

**POMPES FUNÈBRES MAURIENNAISES**  
VIAL - CONDEMINE

46, avenue du Mont-Cenis  
73300 ST-JEAN-DE-MAURIENNE  
24h/24h E-mail : pfmauriennaises@orange.fr

Tél. : 04 79 83 21 77  
Port. : 06 43 24 84 86  
Fax : 04 79 59 86 59  
7 jours sur 7

## Propriétaire et responsable

### Les friches

Beaucoup d'entre nous, devenus propriétaires par héritage de terres, vignes, prés ou vergers qui faisaient la richesse de nos ancêtres, pensent n'avoir aujourd'hui aucun devoir d'entretien en attendant l'opportunité d'une vente.

### EH BIEN NON

La friche provoque la progression de la forêt, la prolifération du gibier et des nuisibles, le développement des plantes allergisantes et envahissantes. Le non entretien des berges des ruisseaux traversant les parcelles, entraîne la divagation des eaux.

Incendies et inondations guettent le voisinage, surtout dans le village et près des habitations.

Chacun est tenu d'entretenir son patrimoine foncier et peut, à défaut, y être contraint par le Maire, en application du code forestier.

### Les eaux parasites

Les eaux de toiture, de ruissellement ou d'arrosage doivent s'évacuer par le réseau

pluvial ou à défaut être dirigées vers un puits perdu ou un ruisseau. Certaines se déversent encore aujourd'hui dans les égouts.

La STEP (Station d'Épuration) ne peut plus accepter ce flux important d'eau parasite en provenance de St Martin.

L'assainissement, aujourd'hui facturé sur la base de la consommation d'eau potable des ménages, correspond au **1/3** seulement du débit d'arrivée à la STEP.

La Communauté de Communes Maurienne Galibier envisage donc de revoir son mode de facturation.

La négligence, le manque de civisme de certains, risquent d'augmenter la facture de tous.

Des contrôles seront effectués et les personnes concernées devront se mettre en conformité.

De même, les collecteurs ne doivent pas recevoir d'huiles de vidange ou détritiques en tous genres.

Jean Pierre Bernard

## Bibliothèque municipale

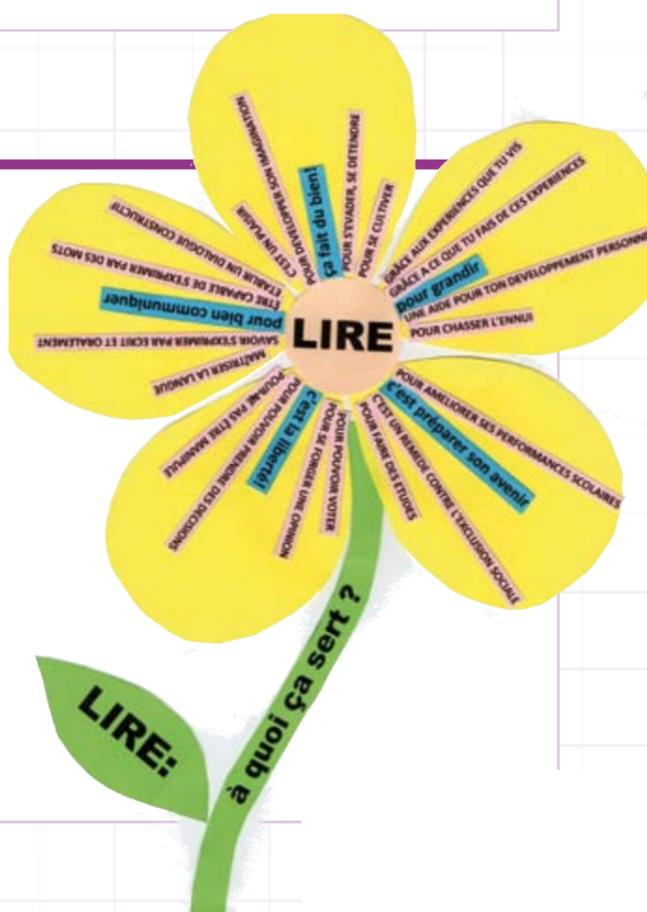
### Horaires d'ouverture :

Tous les lundis, mercredis et vendredis de 17h30 à 19h y compris les vacances scolaires.

Adhésions : 6€ par an, gratuite pour les jeunes de moins de 14 ans.

Les personnes dans l'impossibilité de venir sur place, pour raison de santé, peuvent s'adresser à la bibliothèque par l'intermédiaire de leurs proches: famille, voisins ou aide à domicile.

*L'équipe des bénévoles*



Réponse d'une bibliothécaire de collège à une question que se posent beaucoup de jeunes .... tout en sachant que LIRE est aussi enrichissant et distrayant pour les adultes. Bonne lecture à tous et rendez-vous à la bibliothèque municipale: plus de 3000 ouvrages vous attendent.

## Auberge « le St Martin »

Le 29 juin 2013 a eu lieu le pot d'ouverture de l'Auberge. De nombreux St Martinens et invités s'étaient réunis pour souhaiter la bienvenue à Marion, chef cuisinier, et à son compagnon, Rodolphe, commercial en produits alimentaires. Marion a exercé dans plusieurs restaurants de Maurienne : La Maison d'Angeline à Valloire, le Clocher des Pères à St Martin sur la Chambre, Le Grenier aux Bottières.

Après avoir expérimenté différents types de restauration : gastronomique, savoyarde, snack, grill ... Marion a pris son envol et s'est posée à l'auberge « le St Martin ».

On ne peut que se féliciter de la réouverture de ce lieu convivial.

### Horaires d'ouverture :

#### Le midi :

Du lundi au vendredi de 9h à 14h, le samedi et le dimanche de 10h à 14h

#### Le soir

D'octobre à mai : les jeudis, vendredis et samedis à partir de 18h

De juin à septembre : les mercredis, jeudis, vendredis et samedis à partir de 18h

- Le midi en semaine : menu du jour
- Le soir et le week-end : repas à la carte autour de produits de saisons et cuisinés sur place.
- Menus spéciaux pour réunions de famille, mariages, baptêmes, associations, entreprises. N'hésitez pas à consulter Marion qui s'adaptera à vos besoins et à votre budget !

Soirées à thème : moules-frites, couscous, tête de veau, karaoké... le deuxième ou troisième vendredi de chaque mois.

Auberge Le Saint Martin  
73140 Saint-Martin-La-Porte  
04-79-56-59-66  
restosaintmartin@gmail.com  
facebook : resto\_saintmartin



## Classes découvertes 2013

Au mois de juin dernier, nous sommes partis à Aix-les-Bains pendant une semaine. Tous les jours, nous faisons de la voile. Le gréement d'un optimist n'a plus de secret pour nous !!!!! Nous avons même effectué la traversée du lac... D'autre part, nous avons travaillé sur le thème de l'eau avec visite d'une source, d'un puits de captation de la nappe phréatique et de stations d'épuration... Nous avons même fabriqué une petite station d'épuration...



Enfin, nous avons fini en musique avec la boum du dernier soir où nous avons bien dansé...



Le 17 octobre dernier, nous avons participé à un cross à la Combe. Nous avons tous bien couru malgré la chaleur.

Les plus jeunes sont allés en classe découverte à Arêches-Beaufort.



*Souvenir Scolaire*  
Année 1967

- |                         |                   |                      |                     |                    |                    |                      |                   |
|-------------------------|-------------------|----------------------|---------------------|--------------------|--------------------|----------------------|-------------------|
| Marie Agnès Bois        | Pascale Gros      | Marie Pierre Richard | Brigitte Barbaron   | Claudine Barbaron  | Guy Clément        | Evelyne Albrieux     |                   |
| ?                       | Brigitte Ducruetz | Isabelle Deléglise   | Marie-Laure Chaumaz | Patricia Bertussi  | Dominique Bouchara | Pierre Pommard       |                   |
| Béatrice Rateil         | Hervé Magnin      | Serge Bois           | Michel Durieux      | Evelyne Michelland | Daniel Troccaz     | Anne Marie Primonato |                   |
| Marie Françoise Pommard | Denis Plaisance   | Christian Bouchara   | Jacqueline Bois     | Lucienne Deléglise | Marc Gros          | Eric Dubois          | Catherine Clément |

Institutrice : Marie-Louise SANDON

## Ecole primaire et maternelle

### Rentrée des classes à l'école de St Martin

Après deux années de lutte contre le projet de fermeture d'une classe à l'école de St Martin, la rentrée scolaire 2013/2014 s'est faite avec seulement deux enseignantes et 44 élèves.

#### Petit retour en arrière :

##### • 2011/2012

Le directeur académique nous informe du gel d'un poste d'enseignant pour la rentrée de septembre 2012. Cela signifie que si l'effectif au mois de septembre n'augmente pas, une classe sera fermée. La mobilisation des parents et le changement de la politique de réduction du nombre d'enseignants a fait que les 3 postes ont été maintenus.

##### • 2012/2013,

Le directeur académique nous informe de la fermeture d'une classe pour septembre 2013. Les parents se mobilisent à nouveaux. Mais au vu du faible effectif, nous n'obtenons pas gain de cause.

Après les vacances d'été, les élèves ont repris le chemin de l'école avec seulement 2 enseignantes.

La répartition des salles de cours a été décidée par l'équipe enseignante, soit :

- 1 salle pour la sieste,
- 1 salle d'activité pour les maternelles,
- 1 salle de cours pour les GS, CP et CE1,
- la dernière salle accueille les CE1, CE2, CM1, CM2.

Les CE1 ont une partie du programme qui est enseignée par Mme Boudet et l'autre par Mme Flandin.

Après ces 2 années de lutte, voilà qu'une nouvelle question se pose « la réforme des rythmes scolaires ». C'est un vaste chantier, qui par sa taille, son interaction, déroute.

On ne sait comment l'aborder et l'on ne bénéficie que de très peu d'expériences, tout au plus de quelques mois, avec les écoles qui ont déjà adopté cette réforme. Il ne faut pas oublier une chose primordiale, le cœur de cette réforme c'est l'enfant : pour que le projet aboutisse nous avons une obligation de travailler tous ensemble, enseignants, parents, élus, professionnels de l'enfance, associations, clubs sportifs... Se pose également le problème des transports scolaires : que va décider le département, autorité organisatrice, à qu'elle heure sera effectué le ramassage scolaire ? Quel sera le coût pour les parents ?

La commune a mis en place depuis septembre 2012 une garderie périscolaire. Elle accueille les enfants le matin à partir de 7h30 et le soir jusqu'à 18h30.

Les parents qui désirent que leur enfant reste au périscolaire le midi, doivent fournir un repas que l'animatrice fait réchauffer.

Cette garderie périscolaire ne sera que le complément de la réforme, comme aujourd'hui elle l'est de la journée scolaire.

Pour conclure, encore une année scolaire bien chargée pour nos enfants et nous parents.

*PS : merci de réserver le meilleur accueil aux écoliers lorsqu'ils passent vous voir pour la tombola de l'école. L'argent ainsi récolté est utilisé pour financer des sorties scolaires et des spectacles.*

P Excoffier



## 11 Novembre



Le village de St Martin a commémoré le 95<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice 1918. Les anciens combattants, la population et la municipalité se sont recueillis au monument aux morts. Après le dépôt de gerbes, Jean Pierre Bernard, maire, a lu le message du ministre. La longue liste des disparus a été énumérée par Bernard Chaumaz et Maurice Blaix. L'Echo des Montagnes a assuré les sonneries. Le même hommage a été rendu au monument des FFI.

## Fnaca

En cette année 2013 nous avons à déplorer le décès d'un de nos membres, Mr Maurice Magnin, il nous a quitté au mois d'octobre. A l'issue de la cérémonie du 19 mars nous nous sommes retrouvés à l'Auberge du col pour un repas.



Nous poursuivons notre chemin, en participant activement aux diverses réunions qui se sont déroulées à St Baldoph, au cours du conseil départemental de Cognin, le 11 octobre.

Le dimanche 18 août, nous avons participé à la sortie du comité départemental dans le Chablais avec concours des vaches d'Abondance, découverte des vieux métiers, fabrication du fromage.

Une très belle journée !



Avec la dénomination des rues de notre village, nous sommes fiers d'avoir notre place du 19 mars et nous comptons bien l'inaugurer dignement. Nous remercions la municipalité pour cette très bonne initiative.

Nous avons eu notre assemblée générale le 26 octobre avec vente des cartes et calendriers. Nous aurions aimé la présence d'un peu plus d'adhérents. A l'issue de cette assemblée, nous avons partagé le verre de l'amitié.

## Club des Edelweiss

Un peu de changement au club après avoir soumis un vote à l'assemblée générale : depuis janvier 2013 le club n'est plus adhérent à la fédération des Aînés Ruraux, nous volons de nos propres ailes et avons pris le nom de « Club des Edelweiss » ce qui ne change rien à son fonctionnement.



Nous avons également arrêté le thé dansant, l'installation devenant un peu trop pénible pour nos « jeunes retraités »... ! et le bénéfice pas toujours très important. L'année a été bien remplie avec plus de concours de belote au sein du Club. Le concours de belote de décembre a été réussi avec 72 doublettes. Les repas sont toujours appréciés, celui de Noël et les anniversaires fêtés comme il se doit avec un moment de partage et de chants avec les enfants des écoles. Au printemps, une sortie nous a emmenés au musée interactif du repaire de Mandrin à St Genis sur Guiers. Et entre pétanque et belote, la saison se termine par une sortie en juin, à Marches dans la Drôme avec visite des ravioles, foie gras, hydromel. L'été arrive enfin pour profiter de nos montagnes et commencer nos randos.



Après avoir traversé des névés, pause aux lacs des Cerces



On a tous le sourire avant de monter dans le funiculaire malgré une panne, tous ont été ravis.

Reprise en septembre comme toujours par une sortie : à Allevard, visite des forges et moulin et ballade avec le funiculaire du Touvet. Les personnes désirant passer un après midi en compagnie peuvent nous rejoindre, il n'y a pas d'âge imposé.



Le père Noël et ses hommes prêts pour la pétanque..



Comme ils sont heureux d'avoir eu la fête... ! et le 1<sup>er</sup> prix à la belote.

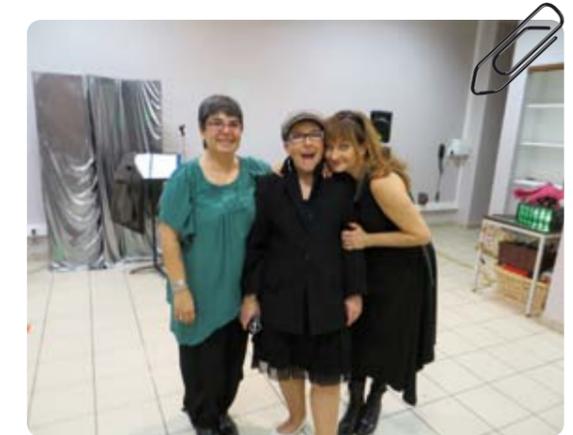
**Nous savons nous distraire !**

## Repas des Séniors



### Belle ambiance au repas des Anciens

A l'invitation de la municipalité, 80 St Martenins se sont retrouvés dimanche 24 novembre à la salle des fêtes, accueillis par Jean Pierre Bernard, maire de la commune, et des conseillers municipaux. Tous ont savouré l'excellent repas de fête concocté par Marion et son équipe de l'Auberge « le St Martin » ; Ils ont eu les félicitations de tous les convives. L'ambiance a vite été donnée par A Croche Chœur 73, Cathy, Pat et Marie Odile, des miss en grande forme, qui, jusqu'au soir, nous ont amusés avec leurs chants, facéties, déguisements, jeux. Bel après midi cabaret. A la nuit tombée, chacun est reparti, heureux de cette journée empreinte de convivialité.



**Cabinet GEOMETRES-EXPERTS**  
 Bornage - Division - Aménagement foncier  
 Lotissement - Copropriété - Diagnostics Immobiliers  
 Topographie - Nivellement de précision  
 Implantation - Auscultation d'ouvrage  
**GE-ARC**  
 Y. CHRETIEN - J. DUPONT 14 Av République - 73140 St Michel de Mnne  
 Géomètres-Experts DPLG Tél: 04-79-56-54-63 Fax: 04-79-59-21-49  
 St Michel de Mnne Mail: ge-arc.geometres@wanadoo.fr

**Carrefour market**  
 ST JEAN DE MAURIENNE [provincia.fr](http://provincia.fr)

CHARPENTE - COUVERTURE  
 PALETTES - CAISSERIES  
**ETS COVAREL G.**  
 sarl au capital de 8000€  
 Z.I. - 73300 VILLARGONDAN  
 Tél. 04 79 64 14 40  
 Fax : 04 79 59 91 75

**CARRELAGES-FAIENCES**  
 Collection 2013  
 BURROT  
 • Moquette • Mosaïque  
 • Pierres décoratives  
 • Revêtement PVC  
 Z.I. St-Jean-de-Maurienne - Tél. 04 79 64 18 99

**MTP MAURIENNE TRAVAUX PUBLICS**  
 Z.I. Les Gloires 73300 PONTAMAFREY-MONTPASCAL  
 Tél. : 04 79 59 91 28  
 Port. : 06 09 34 36 77  
 Email : mtp-micheltruchet@orange.fr

# Patrimoine

## La population de Saint Martin à deux siècles d'intervalle

Le document ci-joint extrait des Archives paroissiales du village présente de manière inégale mais complémentaire les résultats de deux dénombrements réalisés à 4 ans d'intervalle à la limite du 1<sup>er</sup> et du second tiers du XIXe siècle. Dans les 2 cas le travail a été réalisé directement ou avec l'appui du curé de l'époque, détenteur des « registres d'état civil et de baptêmes », à une époque où le catholicisme – religion d'Etat – s'imposait à tous.

Le décompte le plus détaillé est celui de décembre 1833 réalisé par le nouveau curé. Seuls les résultats du recensement de 1837, ordonné par le pouvoir sarde, et complémentaires de l'état de 1833 ont été reportés en bas de page.

Le critère décisif utilisé dans l'état de 1833 – la communion – structurait alors la population :

- ✓ celles et ceux qui n'avaient pas encore communiqué pour la 1<sup>ère</sup> fois, en principe à l'âge de 12 ans (attention : la fixation de la 1<sup>ère</sup> communion à 7 ans date d'une décision du pape Pie X en 1905) que l'on appelait « les enfants », groupe subdivisé en deux sous-ensembles :
  - les catéchisés (11-12 ans)
  - les non-catéchisés (moins de 11 ans)
- ✓ celles et ceux qui communiaient (communion peu fréquente alors, une obligation de se présenter à la Sainte Table au moins une fois l'an à Pâques), groupe également divisé en deux sous-ensembles :
  - garçons et filles de 12 ans à la majorité ou au mariage
  - hommes et femmes, majeurs ou mariés.
- ✓ Un groupe était tenu à l'écart de la communion : « les imbéciles ». Ce terme – ou celui de « crétin » - a été utilisé dans les recensements jusqu'aux années 1880. Ce groupe – non représenté dans les hameaux d'altitude – se concentre dans les zones peuplées situées non loin de l'Arc et de ses marécages. Cette différence de présence selon l'altitude se retrouve en Maurienne (et dans d'autres vallées) : les villages de Haute Maurienne ou d'altitude n'ont que peu – ou pas – d'« imbéciles » à la différence des zones marécageuses nombreuses en fond de vallée, surtout en basse Maurienne.

Les données du recensement de 1837 classent la population selon le critère du mariage. Le nombre de mariés (équivalent bien entendu au nombre de mariées), de veufs et de veuves, soit 168, sont à mettre en relation avec le nombre total de familles en 1833 (soit 150) : cela permet de remarquer qu'environ 38 familles ne comptent qu'un seul parent, ce qui suggère la présence appréciable d'orphelins compte tenu de la présence d'environ « 5 individus par famille » en moyenne.

Les données du recensement de 2010 en notre possession obéissent à des logiques différentes. Néanmoins, des données complémentaires permettent d'établir des comparaisons pertinentes entre 1833/37 et 2010.

Bilan de cette comparaison :

- ✓ la population totale n'a guère variée en apparence :
  - 1833 : 744
  - 1837 : 765 (y compris des personnes temporairement absentes)
  - 2010 : 702 habitants permanents auxquels on peut rattacher 19 étudiants majeurs (plus de 18 ans) en résidence ailleurs pour leurs études.
- ✓ la répartition par tranches d'âges : la comparaison la plus aisée et la plus pertinente concerne les plus jeunes.

Moins de 11 ans en 1833	Enfants inscrits à l'école en septembre 2010 + naissances de 2008 à 2010
167	67
Soit 22.4% de la population	Soit 9.5% de la population

- ✓ au niveau de la répartition spatiale.

Noms des zones	Population en 1833	Population permanente en 2010
La Villette	135	67
La Porte	120	51
Mollardurand	15	29
	<u>Total : 320</u>	<u>Total : 147</u>
	Soit 43% de la population	Soit 21% de la population
Autres zones peuplées	424	555
	Soit 57% de la population	Soit 79% de la population

Les autres zones peuplées comprennent 3 ensembles en 1833 : vers l'église (de la Buffette aux Carraz pour simplifier) ; les Champs ; les Magnins.

En 2010 cette rubrique comprend 11 ensembles : la Planchette (2 habitants permanents) ; 10 zones réparties des environs du cimetière au torrent et aux lotissements.

Deux remarques :

- ✓ tout se passe comme si le gonflement de la population du village culminant à la fin du XIXe s et au début du XXe s avait été résorbé en 1 siècle ;
- ✓ la population est nettement plus étalée ;
- ✓ la chute de la population des jeunes, place notre village à l'unisson du canton de St Michel de Maurienne, celui qui détient le record du vieillissement en Savoie.

*Division de la population de St Martin par hameaux & catégories en 1833*

Hameaux	Communiants en 1833		Enfants de moins de 11 ans		Total
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	
La Villette	36	38	15	11	100
Mollardurand	2	3	3	3	11
La Porte	24	19	22	11	76
Vers l'église	55	42	46	38	139
Les Champs	27	30	32	15	104
Les Magnins	6	6	9	2	23
<b>Total</b>	<b>150</b>	<b>156</b>	<b>137</b>	<b>80</b>	<b>423</b>

*Total de quatre catégories : 485 (69 + 167 + 25)*

*Population = 5 individus par famille moins 6 sur le total  
Communiants = 3 individus par famille plus 35 sur le total*

*recensement ordonné en 1837 à ceux qui sont de bon sang et de bon sens*

221	115	20	260	115	55	765
-----	-----	----	-----	-----	----	-----

# Basket

## Saint Martin Saint Michel 27 ans d'Entente



Commençons par le seul constat en demi-teinte de la saison : l'effectif global baisse légèrement par rapport à l'année passée (112 joueurs en 2013 contre 124 en 2012). Ce phénomène se fait sentir surtout chez les plus jeunes. Cette déception n'a cependant pas altéré la qualité des résultats puisque avec 4 équipes engagées dans le championnat régional et 8 dans le championnat départemental, les basketteurs de l'entente ont remporté 106 victoires pour 203 matchs disputés.

### Résultats des équipes évoluant en championnat départemental.

Equipes	Résultats 1er phase		Résultat 2nd phase		Classement	Remarques
	Victoires	Défaites	Victoires	Défaites		
Mini-Poussins	4	6				
Poussines	2	1	4	1	2	L'équipe sera ensuite éliminée en 1/2 finale du championnat pour finalement terminer à la 3ème place.
Poussins	9	1	7	6	3	Qualifiés pour le championnat final comportant les 8 meilleures équipes.
Benjamines	4	2	4	2	2	Elles n'ont pu se qualifier pour la suite championnat régional. Elles ont été réintégrées dans le championnat départemental. Elles se qualifient pour les 1/2 finales du championnat et échouent en finale.
Benjamins	9	9			5	Ils ont commencé la saison à 5, et terminent quand même le championnat 5ème.
Cadets	8	5			3	
Seniors Féminins 2	8	8			4	Elles sont éliminées au 1er tour de coupe de Savoie.
Seniors Masculins 2	6	12			7	Ils se maintiennent en excellence départementale. Ils sont éliminés au 1er tour de la coupe de Savoie.

### Résultats des équipes évoluant en championnat régional (comportant la Drôme, l'Ardèche, l'Isère, la Haute Savoie et la Savoie).

Equipes	Résultats 1er phase		Résultat 2nd phase		Classement	Remarques
	Victoires	Défaites	Victoires	Défaites		
Minimes Masculin	4	6	4	6	4	Ils terminent 4ème de leur poule.
Codettes	2	4	8	2	2	Après la 1ère phase, elles jouent ensuite en 2nd division. Elles perdent en finale de la coupe Savoie.
Seniors Féminins 1	9	13			9	Elles se maintiennent dans ce championnat. Elles sont éliminées en 1/2 de finale de la coupe de Savoie.
Seniors Masculins 1	10	10			5	Ils ont été éliminés en 1/2 de finale de la coupe de Savoie.

### Faits marquants de l'année.

La ligue des Alpes nous a confié l'organisation des finales régionales benjamines et benjamins le 26 Mai. Grâce à la mobilisation d'un grand nombre de bénévoles et des deux gymnases de Saint Michel, cette manifestation a permis de proposer des matchs de qualité aux nombreuses familles venues de la Haute Savoie, de l'Isère, de la Drôme, de la Savoie mais aussi aux nombreux passionnés du canton. Le tournoi interne, qui s'est déroulé cette année à Saint Michel, la paella géante et la fête de la Planchette ont créé de belles animations tout en restant des rendez-vous importants de la vie du club. L'énumération de ces manifestations, qui remportent toujours un large succès, nous donne l'occasion de remercier toutes les personnes et elles sont nombreuses, qui s'impliquent dans notre association. En ce début de saison sportive, comme chaque année, des séances de découverte ont été organisées au mois de Septembre, afin de séduire les enfants. Par ailleurs, une demi-journée de présentation de notre sport est programmée à l'école primaire de Saint Michel, avec l'appui d'un Conseiller Technique du Comité de Savoie Basket. Alors, jeunes lecteurs n'hésitez plus et venez nous rencontrer afin de goûter aux joies du basket.

Les transports représentent la plus grosse dépense du club. Ne pouvant plus assumer ce poste de façon identique (mise à disposition d'un car et chauffeur lors de chaque déplacement) pour les années à venir, nous avons fait l'acquisition d'un minibus en Septembre 2012. Nous remercions à ce sujet, la commune de Saint-Martin-la-Porte qui a attribué au club une aide exceptionnelle de 1.000 pour cet achat. L'utilisation régulière de ce moyen de transport, ainsi que la recherche de nouveaux partenaires (qui arborent leurs couleurs sur la carrosserie du véhicule) nous a permis de contenir notre budget. Sur les 18.000 km effectués lors des déplacements cette année, près de 11.000 km ont été parcourus par notre bus.

### Invitation.

Nous vous rappelons que de Septembre à fin Mai, de nombreux matchs se déroulent quasiment toutes les semaines (samedis et dimanches) dans les gymnases de Saint Michel et de Saint Martin. L'entrée est libre et gratuite. Venez applaudir nos équipes, les rencontres sont de qualité puisque les équipes 1 de l'entente, féminine et masculine, évoluent en « excellence régionale ». Votre présence sera pour nous un encouragement et vous aurez l'occasion de passer un agréable moment. PS : Si vous souhaitez obtenir le programme des rencontres, les résultats, les photos des équipes, les commentaires et autres renseignements: un seul site: <http://esmsm.fr>.



# Ski club

## Ski Club du Perron

Une augmentation du nombre d'adhérents de 18 personnes (185 cartes), ce chiffre contraste avec celui de l'an passé, qui était d'une perte de 30 unités.

Avec un enneigement plutôt généreux pour la deuxième année consécutive, la fréquentation a été de 34 personnes pour la Vallée des Bellevilles, 30 pour les 3 Vallées et seulement 6 pour Val Thorens, sortie repoussée 2 fois.

Cet hiver, la Vallée Blanche a été enfin réalisée. Prévus le 30 mars, on n'a pu qu'utiliser la date de secours du 7 avril à cause une fois de plus du mauvais temps prévu pour la première date. Une vingtaine de personnes a participé, au-dessus de la mer de nuages, sous le soleil et dans une ambiance bonne enfant. Sur les trois groupes formés, deux sont redescendus à Chamonix à pieds, le troisième a pris le train du Montenvers. On s'est quand même retrouvés à midi pour prendre le pique-nique ensemble.



Le groupe au sommet



Vue sur la Vallée de Chamonix



Le podium final sur 3 courses

Pas de méchoui cette année, mais une sortie karting du côté de Tournon. Transport en bus et repas au restaurant L'Antidote à St Etienne de Cuines au retour. Une vingtaine de personnes ont répondu présent pour cette sortie.



Pour terminer l'année en beauté, le concours de pétanque s'est déroulé sous un temps sec et a rassemblé 31 doublettes adultes et 6 doublettes enfants.

Merci à tous les participants ainsi qu'aux bénévoles pour le bon déroulement de ces événements.

## L'ASSOCIATION CANTONALE D'ANIMATION

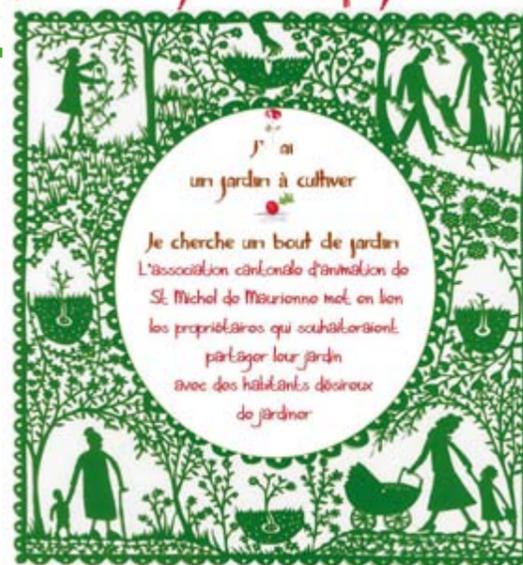
L'ACA est une association qui a pour but :

- **De soutenir la vie associative,**
  - ✓ en faisant l'impression de tous documents pour les associations du canton adhérentes.
  - ✓ en apportant ses connaissances sur la création d'une association ou de l'aide pour trouver des financements pour un projet.
  - ✓ en proposant aussi aux bénévoles des formations: le thème de la comptabilité associative a été proposé à St Martin la Porte en janvier 2013.
  - ✓ en mettant à disposition dans ses locaux : des revues sur la vie associative, un panneau d'affichage pour vos manifestations.
  - ✓ en organisant une permanence juridique à destination des bénévoles, animée par pôle soutien associations Savoie chaque trimestre.
- **De créer du lien,**
  - ❖ En mettant en place toutes les années **le Forum des associations** à l'automne. Temps de convivialité entre les associations et vitrine de la vie associative du canton, il a eu lieu le 05 octobre 2013 à St Michel de Maurienne. L'édition 2014 est prévue dans la commune de St Martin la Porte.
  - ❖ En participant à des semaines à thèmes. Dans le cadre de **l'opération premières pages** le spectacle de clôture «les 4 saisons» a eu lieu dans la commune de St Martin la Porte. Il a réuni 60 personnes en juin 2013.
  - ❖ En proposant des animations de découverte, le vélo à assistance électrique en lien avec le club des aînés de St Martin la Porte en mai 2013.
    - α En développant **des ateliers d'alphabétisation**, où des accompagnateurs bénévoles motivés, encouragent des personnes pour qu'elles comprennent et s'expriment en français et rompent leur isolement.
  - ❖ En proposant **des sorties culturelles, familiales, sportives**, (théâtre à l'espace Malraux, visite du parc animalier de Courzieu, match de handball, découverte de la pêche, pique-nique peinture, auditorium national de Lyon..) en appliquant des tarifs en fonction du quotient familial. Depuis novembre 2012, vous pouvez nous régler grâce aux chèques vacances.
- **L'isolement des personnes âgées,**

Le canton de St Michel de Maurienne est d'un point de vue démographique, l'un des plus vieillissants de Savoie. Certaines personnes âgées peuvent se retrouver isolées. En lien avec des professionnels du secteur médico-social, des bénévoles associatifs (ADMR de St Martin la Porte, Club des aînés), des actions sont programmées pour lutter contre l'isolement des personnes âgées :

  - Chaque année en octobre est organisée la semaine bleue pour proposer des animations aux aînés et sensibiliser plus largement les personnes sur la question du vieillissement. Une conférence intitulée «sénior, évitez les arnaques» a été organisée à St Martin la Porte en 2013.
  - Des formations sont proposées sur le thème du vieillissement depuis cet automne. La première session a été organisée en lien avec l'association France Alzheimer Savoie. Elle était destinée aux aidants familiaux ayant un proche

Faites leur une fleur,  
ça ne vous coûtera pas un radis



Pour tous renseignements contacter

L'association cantonale d'animation  
04 79 56 66 09  
acaanimation@wanadoo.fr

souffrant de la maladie d'Alzheimer ou d'un trouble apparenté. Elle s'est déroulée sur 4 sessions, les thèmes suivants ont été abordés : connaître la maladie, les aides possibles, accompagner au quotidien, communiquer et comprendre la personne, être l'aidant familial.

- Une action de portage de livres à domicile intitulée «les livres ont des pattes». Si vous aimez lire et que vous ne pouvez plus vous déplacer, contactez l'association cantonale ou parlez en avec votre aide à domicile. Un lien sera fait avec une des bibliothèques du canton pour vous apporter à votre domicile des livres, des revues. Pour les personnes souffrant de troubles visuels, vous pourrez emprunter des livres en gros caractères.
- Une action pour favoriser le prêt de jardins entre les personnes intitulée «le partage ça se cultive». L'association cantonale d'animation met en lien des propriétaires qui souhaiteraient partager leur jardin ou qui ne peuvent plus jardiner avec des habitants désireux de cultiver un jardin. Nous mettons en relation les offreurs et les demandeurs de terrain pour définir des règles de fonctionnement du jardin, tout en sachant que ces règles sont susceptibles d'évoluer au fil du temps. Elles devront être élaborées ensemble. La reconduite du prêt du jardin pour l'année d'après n'est pas tacite mais au bon vouloir du propriétaire. **« Partager son jardin, c'est une rencontre et de bons moments à passer ! »**
- La Cie Pedro, association de théâtre de St Michel de Maurienne, a écrit une pièce de théâtre sur le thème du grand âge et les conséquences (isolement et dépendance). Une représentation a eu lieu le vendredi 06 décembre à St Martin la Porte. La pièce était sur un format court (45 minutes) et a servi de support pour échanger et discuter avec le public.
- **Par ses éditions :**
  - α **Le guide des associations**, qui est distribué dans toutes les boîtes à lettres du canton, il permet d'avoir les coordonnées des associations du canton de St Michel de Maurienne. Si vous ne l'avez pas reçu, vous pouvez en récupérer un exemplaire à l'ACA ou en mairie de St Martin la Porte.
  - α **Le Télégraphe.com**, journal cantonal où est abordé un thème en lien avec la vie associative et la collectivité. Il est rédigé par les bénévoles de la commission info, il est gratuit et distribué dans tout le canton.

### L'ACA c'est pour vous et avec vous !

Adresse : 25 bis rue du général Ferrié à St Michel de Maurienne.

Tel : 04 79 56 66 09

adresse mail : acaanimation@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi - mardi : 13h30-17h30

Mercredi-jeudi-vendredi : 09h00-12h00

**Notre site internet :** [www.acastmichel.org](http://www.acastmichel.org)

Vous pouvez vous abonner à notre lettre d'information électronique et vous recevrez chaque semaine, toutes les animations à venir proposées par les associations du canton, directement dans votre boîte mail !



## Pass'Sport



### Association Pass'Sport - Gymnastique

**V**ous qui avez envie de bouger, venez nous rejoindre pour passer un agréable moment de détente, de bonne humeur, et entretenir votre forme : souplesse, étirements, musculation, gym tonic... chacun selon ses possibilités, sans esprit de compétition, sous le regard attentif et bienveillant de nos deux animatrices très compétentes.

Les cours se déroulent au gymnase de Saint-Martin-la-Porte (chaque semaine, hors vacances scolaires), le mercredi de 18h30 à 19h30 avec Catherine et le jeudi de 18h30 à 19h30 avec Irénée.

L'adhésion vous donne la possibilité de bénéficier des deux cours.

N'hésitez pas, venez nous rejoindre, les deux premières séances sont gratuites.

*Les membres du bureau*



## A.D.M.R.

### Association locale « la Maurienne » - ADMR

Association du Service à Domicile en milieu rural.

Proche des gens, elle aide les personnes qui en ont besoin (aide temporaire ou durable) et facilite leur maintien à domicile en lien avec les acteurs du territoire. Nos services s'adressent à tous : Familles, retraités, célibataires, handicapés. Sur la commune de St-Martin-la-Porte, nous avons effectué 3.957 heures et sur l'ensemble de notre secteur d'intervention 20.873 heures.

Nous remercions notre municipalité pour la confiance et le soutien qu'elle nous accorde sur le plan financier.

Pour toute information sur les différentes prestations, vous pouvez contacter la responsable locale : Bernadette MAGNIN au **06 28 29 57 35**.

Vous pouvez aussi contacter par téléphone au **04 79 56 37 35** l'assistante technique, ou vous rendre au Bureau de l'association basé à St Julien Montdenis – Mairie – Entrée côté rue du Bourg.

Permanences : **Lundi – Mardi – Mercredi – Vendredi de 8h30 à 12 h et Jeudi de 14h à 17h30**

Je lance un appel aux personnes qui souhaiteraient s'investir bénévolement, à rejoindre notre Equipe et à contribuer à la bonne marche de nos services.

## La Chasse

### ACCA St Hubert du PERRON de ST-MARTIN-la-PORTE



**B**ureau : Secrétaire Olivier RATEL, trésorier Hugues ALBRIEUX, Président Daniel BOIS, membres du bureau : Grégory SANCHEZ, Serge DELEGLISE.

L'ACCA St Hubert du PERRON rassemble 31 chasseurs qui forment 4 équipes. Depuis plusieurs années l'effectif se maintient autour des 30 chasseurs, mais la moyenne d'âge augmente avec très peu de jeunes qui prennent de nouveaux permis de chasse. Heureusement que quelques fils de chasseurs sont venus maintenir notre effectif ces dernières années.

Pour cette saison 2013/2014 nous avons bénéficié de 39 attributions (15 cervidés, 16 chevreuils, 4 mouflons, 3 chamois et 1 coq de bruyères).

Concernant les dégâts occasionnés par les cervidés, le bureau avait demandé cette année 3 attributions de plus pour notre ACCA (cerfs + biches). Elles nous ont été accordées, sachant que pour la saison 2012/2013 toutes les attributions de cervidés sur la commune ont été réalisées. Cette année nous devons prélever 5 coiffés (cerf ou daquet) et 10 non coiffés (biche, bichette ou faon).

Ces demandes ne sont pas faites au hasard par les chasseurs, ce sont les résultats des comptages de printemps qui se déroulent chaque année en Avril. Ils se font en véhicule 4x4 avec 1 lieutenant de louveterie, des Présidents et chasseurs des ACCA de St-Martin-la-Porte, Beaune, Le Thyl et St Michel. Le circuit est toujours le même : parc à bois, La Porte, La Villette, La Planchette, Le Mollard, Le Grand Village, La Traversaz, Le Thyl dessus, Le Thyl Dessous, Villarbernon, L'Etraz, Le Chane, Les Teppes et pour terminer St Michel. Pour ce circuit il faut à peu près 5h (9h30/2h30 du matin) où, avec des phares puissants on allume, on compte et on essaye d'identifier tous les animaux que l'on rencontre.

Depuis des années toutes les espèces sont en augmentation ou se maintiennent ! En Avril 2013 nous avons pu compter un soir : environ 145 cervidés, une cinquantaine de chevreuils, une dizaine de renards, 44 lièvres et plusieurs blaireaux. Par contre, on constate que la population de sangliers ne se développe pas comme dans certaines communes de la Basse Maurienne. (Pour la saison 2012/2013, 10 sangliers ont été prélevés sur la commune).

Pour l'avenir de notre société nous invitons les jeunes intéressés par cette passion, qu'est la chasse, à prendre contact avec les membres du bureau pour des informations sur le passage du permis de chasse et leur intégration dans notre association.

*Le Président, Daniel BOIS*

## Sapeur pompiers

### Les sapeurs-pompiers de Saint Michel recrutent ...

**A**vec 400 interventions, les sapeurs-pompiers de Saint Michel ont une activité annuelle très chargée. Les secours à personne demeurent l'activité majeur (80%) par rapport aux incendies (10%) et aux opérations diverses (10%).

Après les interventions, la formation est la seconde activité du centre de secours avec plus de 2500 heures réparties en formation au maintien des acquis et en stages. Les domaines sont très diversifiés : secourisme et incendie sont les formations de base mais on trouve également les stages de formateur, hygiène VSAB, avancement en grade, secours animalier, sauvetage déblaiement, feu de forêt...

L'effectif est en très nette baisse avec 36 sapeurs-pompiers volontaires (27 à St Michel et 9 à Valmeinier). Nous rencontrons actuellement des problèmes pour assurer normalement les interventions et nous avons comme objectif principal de renforcer cet effectif.

C'est pourquoi je vous invite à me contacter si vous désirez rejoindre nos rangs, tout comme les 5 sapeurs-pompiers de St Michel habitants sur le territoire de la commune de Saint-Martin-La-Porte.

Le chef de centre : lieutenant Jean-Michel PERRET



PETITS TRAVAUX  
- VRD - MACONNERIE - ESPACES VERTS -  
DEBROUSSAILLAGES - ETC ...

SAINTE MARIE DE CUINES  
Tél. : 06.09.96.05.78  
Fax. : 04.79.56.84.19

**MTPE**

**EIFFAGE**  
TRAVAUX PUBLICS  
RHÔNE-ALPES/AUVERGNE  
Etablissement SAVOIE-LEMAN



Adresse principale :  
2 rue Centrale - BP67 - 73420 VOGLANS  
Tél. 04 79 52 08 00 - Fax 04 79 52 08 01

Siège Social :  
Immeuble Hélicône - 3 rue Hrant Dink  
69285 LYON Cedex 02

Filiale d'EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS  
www.travauxpublics.eiffage.com

L'entreprise qui vous  
ouvre **LA VOIE...**

SAINT-JULIEN-DE-MONTDENIS  
Z.A. du Pré de Pégues  
73870 SAINT-JULIEN-MONTDENIS  
Tél. : 04 79 59 81 03  
Fax : 04 79 59 53 76

ALBERTVILLE  
277 Route des Puygères  
SILLET-SUR-ISÈRE  
73205 ALBERTVILLE Cedex  
Tél. : 04 79 32 12 44  
Fax : 04 79 32 48 55

**VERNEY Frères** BATIMENT - T.P.

Siège social :  
295, rue du 24 Août 1944 — LE BOCHET — 73870 MONTRICHER-ALBANNE  
Tél. 04 79 59 61 21 Fax : 04 79 59 65 62

**BERNARD PLAISANCE**  
CHAUFFAGE - SANITAIRE  
15, Grande Rue  
73140 St-Michel-de-Mne  
Tel./Fax : 04 79 56 57 90

ENERGIE  
SOLAIRE

Maurienne  
informatique **M2i**  
04 79 64 21 65 - m2i73@wanadoo.fr

**MENUISERIE**  
BOIS - PVC - ALU  
Gilles NICOLETTI  
162, rue des Sauges - Le Bochet  
73870 MONTRICHER ALBANNE  
e-mail: repartiteur73@aol.com  
Tél. 04 79 59 62 69  
Port: 06 62 68 38 02



**M**  
**M-T-I**  
• SERRURERIE  
• PORTAILS  
• CLÔTURES  
MARCELLIN  
Tuyauterie Chaudronnerie  
Maintenance Industrielle  
Z.I. de Ouillettes - 73140 Saint-Martin La Porte  
Tél. 04 79 56 67 67 - Fax 04 79 59 25 87

## ASDER : Actualité des aides à l'automne 2013



### J'éco-rénove j'économise

Dans le cadre du nouveau Plan de rénovation énergétique de l'habitat, de nouveaux financements ont été établis pour engager des travaux de rénovation.

Vous pouvez prendre rendez-vous avec un conseiller

rénovation info service de l'ASDER qui calculera pour vous le montant des financements auxquels vous avez droit et vous aidera à élaborer le projet de travaux dont vous avez besoin.

### Pourquoi engager une rénovation ?

Vous pouvez nettement réduire vos factures d'énergie en changeant la chaudière, posant des fenêtres à double vitrage, isolant les murs et la toiture de votre logement, etc. Cela améliorera aussi votre confort de vie et aura une incidence sur la valeur de votre patrimoine car depuis 2011, pour vendre votre logement, l'affichage de la performance énergétique étiquette énergie est obligatoire.

### Quelles aides possibles ?

Quelle que soit votre situation, il y a forcément une aide qui correspond à vos besoins d'éco-rénovation ! Selon votre situation personnelle, certaines des aides peuvent être cumulées. Certaines aides sont réservées aux foyers aux revenus modestes. D'autres dépendent des travaux ou bouquets de travaux (travaux issus d'au moins deux catégories différentes) réalisés.

#### ✓ Une nouvelle prime exceptionnelle de 1350 €

Selon votre situation, la prime de 1350 € pour les ménages aux revenus moyens peut vous concerner. Il faut prévoir au minimum un bouquet de deux travaux, réalisés par des professionnels : isolation thermique, changement des fenêtres, installation de chaudières performantes...

#### ✓ Prêts et crédits d'impôt

L'éco-PTZ, accessible à tous les

propriétaires, qu'ils occupent leur logement ou qu'ils le louent, permet de bénéficier d'un prêt à taux zéro d'un montant maximal de 30 000 € pour réaliser des travaux d'éco-rénovation sous certaines conditions : « bouquet de travaux », performance énergétique à atteindre, etc.

### Le Crédit d'Impôt développement durable (CIDD), accessible à tous

(propriétaires comme locataires), permet de déduire de vos impôts entre 10 et 40 % des dépenses d'équipement pour certains travaux de rénovation énergétique. Il est applicable jusqu'au 31 décembre 2015 aux maisons individuelles ou appartements achevés depuis plus de 2 ans et utilisés comme habitation principale.

### Auprès de qui vous adresser ?

Au vu de la diversité des situations, il faut s'adresser aux conseillers de l'ASDER, Espace Info Energie de Savoie pour connaître ses droits et les conditions pour bénéficier des aides (conditions de ressources, type de travaux, date de démarrage des travaux par rapport au dépôt de votre dossier, etc).

### ASDER

par téléphone 04 79 85 88 50  
ou sur rendez-vous : à la Maison des énergies à Chambéry ou lors des permanences décentralisées (<http://www.asder.asso.fr/infos-pratiques>)



propriétaires, qu'ils occupent leur logement ou qu'ils le louent, permet de bénéficier d'un prêt à taux zéro d'un montant maximal de 30 000 € pour réaliser des travaux d'éco-rénovation sous certaines conditions : « bouquet de travaux », performance énergétique à atteindre, etc.

Plus d'infos :

- [www.asder.asso.fr](http://www.asder.asso.fr) (rubrique Info Energie/ aides aux particuliers).
- [renovation-info-service.gouv.fr](http://renovation-info-service.gouv.fr)

Le dispositif «Rénovation Info Service» s'appuie sur un partenariat renforcé avec l'Agence nationale de l'habitat (Anah) et l'Agence pour l'Information sur le logement (Adil).

### ENCART 1

#### Un cas concret : Presque la moitié des travaux en aides publiques

Ce couple, au revenu annuel inférieur à 35 000 €, souhaite isoler leurs combles de 100m<sup>2</sup> avec 30 cm d'isolant et changer leur chaudière fioul âgée de 30 ans pour une chaudière fioul à condensation. Le coût des travaux est estimé à 9 500 euros. Ils peuvent bénéficier de la nouvelle prime à 1 350 €, d'aides du Conseil Général de la Savoie de 1500 € et d'un crédit d'impôt de 1612 €. Le total des aides publiques sera de 4 465 €, soit 47% du montant des travaux.

Tous les chiffres sont donnés à titre indicatif : ils varient, en fonction du lieu, de la nature des travaux réalisés, de la composition des ménages et des types de financement. Les économies d'énergie dépendent du comportement de chacun, avant comme après les travaux.

### ENCART 2

#### Une OPAH existe dans votre secteur :

voir sur la carte ci-jointe et ne mettre que les coordonnées de votre secteur couvert par une OPAH

Ce type d'Opération vous permet, selon vos conditions de ressources, d'accéder à des aides complémentaires et des financements ANAH pour rénover votre logement.

Se renseigner auprès de la structure référence de votre territoire :

- Arlysère : Habitat et Développement au 0 800 200 451
- Tarentaise Vanoise : PACT de la Savoie au 04 79 69 90 20
- Chambéry Métropole : Urbanis au 04 79 33 21 26
- Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget : Urbanis au 04 79 33 21 26
- Syndicat Intercommunal du Canton de

Modane : Habitat et Développement au 0 800 200 443

- Communauté de Communes Maurienne-Galibier : Habitat et Développement au 0 800 200 443

- Pour les autres territoires : renseignez-vous auprès du PACT de la Savoie au 04 79 69 90 20

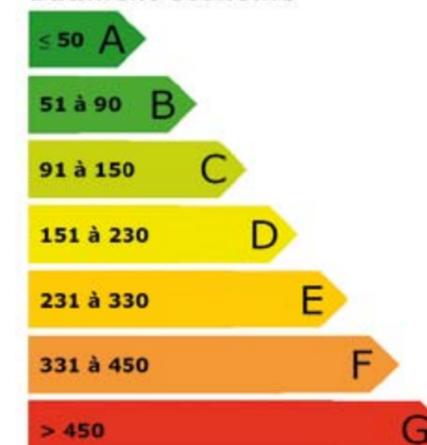
### ILLUSTRATION de l'article

1) thermographie pour repérer zones à isoler



2) étiquette énergie indiquant le niveau énergétique du logement

### Bâtiment économe



### Bâtiment énergivore



## Synergie Maurienne

### Syndicat Intercommunal d'Électricité Synergie Maurienne

#### Construction de la centrale hydroélectrique des Encombres

Depuis 2008 SYNERGIE MAURIENNE travaille au projet de centrale hydroélectrique des Encombres. Celui-ci prévoit de capter les eaux des sources des Chaudannes, en rive droite du torrent du St Bernard, ainsi que les eaux du ruisseau du Bonrieu, à l'altitude 1355 m environ, puis de les turbiner à l'altitude 685 m à la confluence de l'Arc et du torrent du St Bernard (vers le pont Ramina sur la RD 1006). Le potentiel de production d'énergie est évalué à 10 millions de kWh par an. Cela équivaut à plus de la moitié de la consommation annuelle des abonnés résidentiels des communes de St Michel de Maurienne, de St-Martin-la-Porte et d'Orelle. Le coût de construction est estimé à 6 M€ HT. Le 29 juillet 2013, le Préfet de la Savoie a autorisé la construction de cette centrale. Les travaux doivent débuter au printemps 2014. La mise en service est prévue un an plus tard.

Le bâtiment de l'usine sera construit par la commune de Saint-Martin-la-Porte et loué à SYNERGIE MAURIENNE.

L'énergie produite est destinée à alimenter les abonnés de SYNERGIE MAURIENNE.



Bâtiment de l'usine de production

#### Mise en souterrain des réseaux à la Planchette :

La ligne aérienne Haute Tension qui desservait le hameau de la Planchette était vétuste et fragile. Lors de fortes intempéries elle rompait en entraînant

souvent une coupure électrique générale sur toute la commune de Saint Michel de Maurienne puis l'intervention de nos agents parfois dans des conditions délicates. Son remplacement était donc devenu une priorité.

C'est chose faite depuis cet automne. La ligne longue de 1,5 km a été mise en souterrain jusqu'au hameau de la Planchette.

L'année prochaine, des travaux sont prévus dans le hameau pour enfouir le réseau Basse Tension, lui aussi vétuste.

#### Construction de lignes électriques pour le chantier Lyon Turin Ferroviaire



SYNERGIE MAURIENNE a construit au cours de l'année 2013 deux lignes d'alimentation électrique pour desservir le chantier de la descente LTF à St-Martin-la-Porte. Ces lignes, parallèles et souterraines de 4 km chacune, partent du poste source RTE/ERDF de la Saussaz (à proximité de la centrale hydroélectrique de la Saussaz) pour rejoindre la zone de chantier LTF actuelle. Elles sont dimensionnées pour alimenter en électricité non seulement la nouvelle campagne de reconnaissance qui va démarrer en 2014 mais également la phase suivante de construction du tunnel. Ce chantier s'est déroulé de mi-juin à fin novembre. La maîtrise d'œuvre a été assurée par Bruno CHARVIN pour le compte du cabinet GE-ARC. Le groupement VINCI - ELECTRA SAVOIES s'est chargé du génie civil et du déroulage des câbles. ERDF et RTE ont effectué de leur côté les modifications dans le poste source de la Saussaz pour mettre à disposition la puissance

demandée par LTF, soit 20 000 kW (à titre de comparaison, cette puissance correspond environ à 25 fois la puissance maximale nécessaire pour alimenter l'ensemble des abonnés résidentiels de

la commune de Saint-Martin-la-Porte). Le coût global de cette opération s'est élevée à environ 2,3 M€ HT financé pour majeure partie par LTF.

## Lyon Turin Ferroviaire

### Nouvelle liaison ferroviaire Lyon-Turin

En 2013, la nouvelle liaison ferroviaire Lyon-Turin a connu des avancées significatives.

Tout d'abord en Italie, avec l'instruction du « *Progetto definitivo* » et le lancement des travaux de la galerie de la Maddalena. Sur ce chantier, après l'excavation des 200 premiers mètres en méthode traditionnelle, le tunnelier est entré en action au cours du mois de novembre.



Il s'agit d'une machine de 6,30m de diamètres qui réalisera environ 7 km d'excavation pour les reconnaissances de la partie italienne du tunnel de base, au même titre que les 3 descentes réalisées en France.

En France, et plus particulièrement en ce qui concerne le territoire de la commune de Saint-Martin-la-Porte, de nouveaux travaux de reconnaissance sont en préparation. Il s'agit de réaliser une galerie de reconnaissance entre les pieds des descentes de Saint-Martin et de La Praz, au tunnelier, dans l'axe et au diamètre définitif du tube sud du futur tunnel de base.

Dans ce cadre, à la demande de LTF, Synergie Maurienne a réalisé les travaux nécessaires à l'alimentation électrique de ce futur chantier.

Par ailleurs, LTF a lancé l'appel d'offres pour les travaux de réalisation de ces reconnaissances, dont une grande partie sera réalisée au tunnelier.

Lors du dernier sommet franco-italien qui s'est tenu à Rome le 20 novembre dernier, les deux Gouvernements ont considéré la nouvelle liaison Lyon-Turin comme un chantier dont ils soulignent le caractère prioritaire de la mise en œuvre. A ce titre, ils ont « *confirmé l'engagement par LTF des procédures pour le lancement du marché des travaux de creusement de la galerie de reconnaissance de Saint-Martin-La-Porte, dont l'appel d'offres devrait être attribué en 2014 [...] pour un engagement de ces travaux qui pourra intervenir dès 2015* ».

Les deux Gouvernements se sont aussi réjouis de la confirmation réitérée le 17 octobre 2013 par la commission européenne de contribuer financièrement à 40% du montant des travaux définitifs dès lors que les deux Pays auront indiqué officiellement le montant budgétaire destiné au niveau national à la réalisation de l'ouvrage. Dans ce cadre, les deux gouvernements se sont engagés à présenter en 2014 une demande conjointe à la Commission pour obtenir un soutien européen au taux maximum sur la période 2014-2020.

Enfin, concernant ce grand projet attendu par la Commune et la majeure partie de la Maurienne, le Parlement français a adopté l'autorisation de ratification de l'accord de Rome du 30 janvier 2012. Le processus est en cours en Italie.

## Etat civil

(du 01/01/2013 au 01/12/2013)

### DECES DES PERSONNES RESIDANTES DANS LA COMMUNE

GROS Ange Aimé (1928)	le 18 janvier
GROS née GROS Marcelline Eugénie (1922)	le 17 avril
PLAISANCE née CLEMENT Thérèse Bernadette (1934)	le 24 mai
MAGNIN Maurice Marius (1933)	le 04 octobre
PLAISANCE Roger Arsène (1930)	le 29 novembre
RATEL née ALBRIEUX Collette Philippine Berthe (1936)	le 01 décembre
DELEGLISE née GROS Odette Delphine (1923)	le 30 décembre

### DECES DES PERSONNES NON RESIDANTES DANS LA COMMUNE

PERRET née JOET Elisabeth Joséphine (1971) le 07 novembre

### DECES HORS DE LA COMMUNE DE PERSONNES ORIGINAIRES DE St MARTIN

ARNAUD Jeannine Andréa (1932)	le 08 janvier à Joigny (Yonne)
PLAISANCE Odile Fernande (1919)	le 09 mars à St Jean de Maurienne (Savoie)
MAGNIN Joseph Alix (1928)	le 12 mars à Chambéry (Savoie)
MAGNIN Jean Paul (1943)	le 22 mars à Paris (15° arrondissement)
TRAVERSAZ Jeanne Honorine (1939)	le 17 avril à Challes-les-Eaux (Savoie)
PAQUIER Narcisse Marius Jean Baptiste (1932)	le 22 avril à Avignon (Vaucluse)
DUBOIS Roland Camille (1941)	le 09 mai à St Jean de Maurienne (Savoie)
MAGNIN Jean Etienne (1937)	le 04 juin à Chambéry (Savoie)
GROS Denise Ida Honorine (1920)	le 02 novembre à St Jean de Maurienne (Savoie)
STEVENIN Denis (1936)	le 22 novembre à Chambéry (Savoie).
BOIS Fidèle Amour (1924)	le 16 décembre à Manosque (Alpes H.P.)

### MARIAGES

GAY Mickaël Serge  
et CLEMENT Sabine Gisèle  
le 27 juillet



## NAISSANCES

### PIETRZYK Livan,

fils de Thomas  
et CLAPPIER Géraldine  
le 11 mai



### RE Anna,

filie de Bertrand  
et DUBOIS Marlène  
le 14 août



### BUTTARD Nils et Enak,

fils jumeaux de Stéphane  
et GIACONE Florence  
le 18 juillet



### BLAISE VERA RIOS Thais,

filie de Olivier  
et VERA RIOS Claudia  
le 23 septembre



### RAYNAUD Loïs,

fils de Michel  
et SOULACROIX Cécile  
le 24 juillet



### CHAPPELLAZ Camille,

fils de Christophe  
et DISSERBO Catherine  
le 15 octobre



### VIARD Cléa,

filie de Laurent  
et PIERSOTTE Caroline  
le 25 juillet



### MENEGHINI Alissa,

filie de Mickaël  
et VALENTE Amandine  
le 08 novembre



# Travaux d'antan : du labour au pain



2013

Bulletin Municipal n°36